



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 97622

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le dépistage du cancer du sein. Le dépistage du cancer du sein par une mammographie réalisée tous les deux ans à partir de cinquante ans a montré quelques lacunes. En effet, certaines tumeurs ne sont pas révélées par une mammographie, alors qu'elles pourraient l'être grâce à une échographie du sein. En conséquence, il lui demande s'il envisage de remplacer la mammographie par une échographie dans le cadre du dépistage du cancer du sein.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97622

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6400